

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1095-proche-orient-raid-israelien-sur.html>

Proche-Orient : raid israélien sur Gaza

- Pays (international) - Proche orient, Israël, Palestine -

Date de mise en ligne : dimanche 28 juillet 2002

Date de parution : 28 juillet 2002

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 28 juillet 2002 :

Une bombe d'une tonne pour stopper le processus de paix

Onze Palestiniens, dont plusieurs enfants, ont été tués lundi 25 juillet 2002 dans un raid aérien israélien sur Gaza. Un missile tiré par un avion de combat F-16 israélien a détruit ou endommagé cinq maisons de deux à trois étages dans un quartier populaire de Gaza abritant des dizaines de familles et un hangar, faisant, outre les 11 morts, 140 blessés, dont 15 dans un état désespéré. Cet attentat était destiné à tuer Salah Chehadé, chef et fondateur de la branche armée du Hamas, les Brigades Ezzedine Al-Qassam

Les services hospitaliers ont eu du mal à dénombrer les morts, dont plusieurs ont eu le corps déchiqueté.

Le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a déploré le raid, soulignant qu'« Israël a la responsabilité légale et morale de prendre toutes les mesures possibles afin d'éviter la perte de vies innocentes », et pressant l'Etat juif de « se conduire de façon parfaitement conforme au droit humanitaire international ».

Selon le quotidien israélien Haaretz, le ministre palestinien de l'intérieur, Abdelrazek Al-Yahya, avait présenté samedi 23 juillet à M. Pérès un plan prévoyant un retrait israélien des zones autonomes, permettant aux services de sécurité palestiniens d'en retrouver le contrôle et de reprendre leur coopération avec Israël.

Le raid de Gaza a été unanimement condamné dans le monde, et même par les Etats-Unis : le largage d'une bombe d'une tonne par un F-16 israélien pour éliminer un responsable du Hamas suscite un tollé en raison des nombreuses victimes civiles qu'il a provoquées. Des critiques s'élèvent également en Israël sur la pertinence d'une telle action au moment où les négociations reprenaient

« CESSATION DES ATTAQUES »

Pour l'administration américaine, l'opération est d'autant plus inopportune qu'elle intervient au moment même où les deux parties avaient repris des négociations et semblaient sur la voie d'un accord. Il était notamment question d'une reprise de la coopération en matière de sécurité entre l'Autorité palestinienne et Israël en contrepartie d'un retrait des villes occupées et de la libération de prisonniers. Un schéma très proche de celui proposé, il y a un an, par George Tenet, le directeur de l'Agence centrale de renseignement (CIA).

Selon un Américain anonyme impliqué dans les négociations et cité par le Washington Post, « à 22 heures lundi soir, nous étions presque parvenus à un accord. Tout le monde acceptait le principe, y compris le Hamas, d'une déclaration annonçant la cessation sans conditions des attaques contre les civils israéliens à Gaza, en Cisjordanie et en Israël ». L'attaque s'est produite vers minuit. L'ONU se préparait par ailleurs à fournir une aide humanitaire massive à la population palestinienne.

Selon un diplomate à Bruxelles qui a requis l'anonymat, la vive colère des Européens s'explique notamment par le fait qu'ils avaient des « indications précises » selon lesquelles plusieurs mouvements palestiniens, dont les

brigades d'Al-Aqsa et Â« probablement le Hamas Â», étaient sur le point de s'associer à un Â« arrêt unilatéral de tous les actes de violence contre des civils israéliens Â».

Ce n'est pas la première fois que, systématiquement, Ariel Sharon, provoque un incident ou un drame lorsqu'un accord de paix se profile à l'horizon. C'est triste à dire mais, ce que veulent les israéliens, c'est chasser voire éliminer définitivement les Palestiniens.

Un génocide se déroule sous nos yeux. Mais ce sont les vacances ... il y a autre chose à penser !

Ecrit le 4 août 2002 :

Massacre de Jénine

Litote

Israël s'est dit soulagé, jeudi 1er août, du rapport de l'ONU sur Jénine, estimant qu'il blanchissait son armée, alors que les Palestiniens se sont déclarés déçus et que la Suède et des ONG ont relevé ses insuffisances.

Le rapport publié à New York le jeudi 1er août 2002 ne retient pas les accusations de massacre dans le camp de réfugiés de Jénine dans le nord de la Cisjordanie lors de son occupation en avril par l'armée israélienne, mais affirme qu'Israël a retardé aide aux blessés et secours humanitaires.

Les Etats-Unis ont choisi de pas prononcer le mot de « massacre », le porte-parole adjoint du département d'Etat Philip Reeker déclarant que « le rapport parle de lui-même ». Il a estimé que ce rapport Â« soulignait clairement que les civils ont trop souffert, et que ces souffrances doivent finir Â», ajoutant qu'il constituait un encouragement à poursuivre les efforts de paix. Il a ajouté aussi cette litote : « le fait de ne pas prononcer le mot Â« massacre Â» ne signifie pas qu'il n'y a pas eu massacre » (!!!). Rappelons qu'Israël s'est opposé à ce qu'une mission de l'ONU aille sur les lieux aussitôt après les événements. Le rapport de l'ONU ne s'appuie donc pas sur des constatations mais sur l'audition de quelques responsables notamment israéliens. Le rapport utilise donc « les informations disponibles ». Il a été fait depuis New York, ce qui donne un texte très factuel de seize pages, qui n'apporte rien de nouveau et superpose, sans prendre parti, des informations collectées par d'autres

Selon ce texte, 52 Palestiniens, des civils pour plus de la moitié, et 23 soldats israéliens ont été tués dans le camp lors des dix jours de combat qui s'y sont déroulés.

Dès avant sa publication, Israël s'est réjoui du fait que ce texte ne retienne pas les accusations de Â« massacre Â» lancées par les Palestiniens, qui ont parlé de 500 tués, au moment où le camp était fermé à la presse et aux organisations humanitaires. Â« C'est une réponse aux allégations selon lesquelles il y aurait eu un massacre à Jénine et le rapport est absolument catégorique sur le fait qu'une telle chose ne s'est pas produite Â», a souligné un responsable du ministère israélien des Affaires étrangères, Daniel Taub.

En revanche, des responsables palestiniens ont reproché au rapport de ne pas avoir parlé de Â« massacre Â» et annoncé l'intention de l'Autorité palestinienne de porter l'affaire devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Commentant ce rapport, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a dit vouloir Â« espérer que les deux parties tireront les leçons de ce tragique épisode et prendront les mesures nécessaires pour mettre fin à un cycle de violences qui tue des civils innocents des deux côtés Â».

La rédaction de ce rapport avait été demandée à M. Annan en mai par l'Assemblée générale de l'ONU. Le Conseil de sécurité n'était pas parvenu à s'accorder sur une résolution sur les événements de Jénine après qu'Israël eut refusé à une mission de l'ONU de se rendre sur les lieux. Le rapport relève que « les civils palestiniens blessés ou malades ont souffert de délais prolongés pour recevoir des soins médicaux », les forces israéliennes empêchant les secours humanitaires d'accéder aux camps.

Le document a toutefois le mérite de recenser des comportements contraires au droit international.

L'armée israélienne s'est livrée, selon l'ONU, à des « détentions et des arrestations arbitraires » de Palestiniens, « beaucoup d'entre eux détenus pour de longues périodes avec peu ou pas de contacts extérieurs ».

Il est fait état de témoignages établissant que l'armée israélienne s'est servie de « boucliers humains », ses soldats « forçant des civils palestiniens à les accompagner durant des fouilles de maisons » pour se protéger du danger.

Les « destructions aveugles et disproportionnées » d'habitations palestiniennes, les « destructions de propriétés civiles de l'Autorité palestinienne » et l'imposition de couvre-feux sont également dénoncées.

Il cite aussi des cas d'ambulances attaquées par l'armée israélienne et de groupes armés palestiniens qui « avaient piégé à l'explosif des habitations (...) ce qui avait aussi placé des civils en danger ».

Les Palestiniens ont clairement contesté ces conclusions. « Combien de civils doivent être tués pour que l'on parle de massacre ? », s'est interrogé Saëb Erakat, ministre palestinien des Collectivités locales. Des ONG ont refusé elles-mêmes de parler de « massacre » estimant que ce mot « a une trop forte charge émotionnelle » et qu'il faut le réserver à des tueries de grande ampleur se déroulant au cours d'un unique événement, et non à des incidents distincts, étalés sur plusieurs jours, comme ce fut le cas à Jénine.

Nabil Abou Roudeina, conseiller du leader palestinien Yasser Arafat, a indiqué que l'Autorité palestinienne avait l'intention de s'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU pour demander « une condamnation » d'Israël.

Stockholm a déploré qu'Israël n'ait pas coopéré à l'enquête et estimé « particulièrement préoccupantes (...) les informations contenues dans le rapport selon lesquelles Israël a refusé au personnel humanitaire le droit de se rendre dans les zones de combat ».

L'organisation de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) a estimé de son côté que le rapport était « fondamentalement biaisé » et que « les seules personnes qui peuvent s'en réjouir, ce sont ceux qui dès le début ont rendu impossible l'enquête, c'est-à-dire les autorités israéliennes ».

Amnesty International a regretté « que le gouvernement israélien ait entravé la recherche de la vérité et de la justice » et demandé une enquête approfondie sur place sur les violations des droits de l'Homme.